

Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37 Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé le samedi.

<u>Horaires de la Guilthèque</u> : le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30.



Agenda

Jeudis 12 & 19 août

A partir de 14 h - Halle Baucina - Marché

EXTENSION DU PASS SANITAIRE À PLUSIEURS LIEUX ACCUEILLANT DU PUBLIC

Depuis le 21 juillet, tous les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes doivent exiger un pass sanitaire à l'entrée.

Par décret du 19 juillet 2021, le Gouvernement a fixé de nouvelles règles d'accès aux Etablissements Recevant du Public (ERP) en généralisant le pass sanitaire, à compter du mercredi 21 juillet, dès lors qu'ils accueillent un nombre de visiteurs, spectateurs, clients ou passagers au moins égal à 50 personnes.

Cette obligation est valable pour les majeurs. Pour les 12-17 ans, la présentation du pass sanitaire est repoussée au 30 septembre.

Ainsi les établissements qui accueillent des activités culturelles, sportives, ludiques ou festives sont concernés.

Concrètement sont concernés par cette mesure les salles d'auditions, de conférences, de projection, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, les établissements de plein air, les établissements sportifs couverts, ainsi que les événements culturels, sportifs, ludiques ou festifs organisés dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public et susceptibles de donner lieu à un contrôle de l'accès des personnes.

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire :

I/ La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire post injection finale.

2/ La preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48 h

3/ Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Pour information la jauge d'accueil du public pour la Médiathèque a été fixée à 49 personnes.

Nous sommes dans l'attente d'autres textes législatifs et réglementaires. Nous vous tiendrons informés de la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions. Il est possible que la jauge de 50 personne soit supprimée dans les prochains jours. Le « pass sanitaire » sera alors exigible en deçà de 50 personnes.

Une information spécifique sera faite à l'attention de l'ensemble des associations et organisateurs de manifestations sur le territoire de la commune dans les meilleurs délais.



Jeux de l'été

Pendant l'été, la Ville de Guilers et la Guilthèque vous proposent des mini-jeux.

Rendez-vous tous les mardis sur la page Facebook de la Guilthèque et tous les mercredis sur la page Facebook de la Ville. www.mairie-guilers.fr

Courriel:

ville@mairie-guilers.fr nouvelles@mairie-guilers.fr Vendredi 6 août 2021 n° 221*7*

PORT DU MASQUE



Suite à l'arrêté préfectoral du 2 août, le port du masque est obligatoire jusqu'au 31 août au centre-ville de Guilers (cf. carte ci-dessous), de 9 h à 22 h, pour toute personne de onze ans ou plus.

Le port du masque est également obligatoire dans tout le département du Finistère :

- sur les marchés de plein air, brocantes, braderies, trocs, puces, videgreniers et ventes au déballage ;
- dans les files d'attente, notamment celles constituées pour l'accès à un établissement recevant du public ;
- dans un rayon de 50 mètres, autour des gares routières, ferroviaires et maritimes aux heures d'arrivée et de départ des transports en commun ;
- et à l'occasion de tout rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou récréatif organisé sur la voie publique.



Période estivale

Mairie

Du **12 juillet au vendredi 20 août :** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermée le samedi. Réouverture le samedi 21 août.



Nouvelles de Guilers

Prochaines parutions : 20 et 27 août.

Guilthèque

Du **mercredi 7 juillet au samedi 28 août**, la Guilthèque est ouverte aux horaires d'été : le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 30.

Durée des prêts : 8 semaines

Complexe sportif Louis Ballard



Du 12 juillet au 22 août inclus : de 8 h à 20 h. A partir du 23 août : de 8 h à 23 h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot. Les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés.

Site internet: www.mairie-guilers.fr Facebook:

La mairie vous informe

Etat civil

Naissance: LAMOUR Olympe

Mariage:

PASINI Julien & BERTHIER Élodie

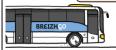
Décès :

FOREST Anne

Recueil des actes administratifs

Le public est informé que le recueil des Actes Administratifs de la ville portant sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 est à sa disposition à l'accueil de la mairie.

BreizhGO



Collégiens, lycéens, apprentis & étudiants de moins de 26 ans : voyagez gratuitement sur l'ensemble du réseau BreizhGo cet été!

Que ce soit en car, en TER ou en bateau, les jeunes se déplaçant en Bretagne cet été pourront voyager gratuitement sur le réseau de transport public BreizhGo.

Conformément à l'engagement de son Président, Loïg Chesnais-Girard, la Région Bretagne met à disposition plus de 50 000 billets gratuits par semaine, du jeudi 15 juillet au dimanche 29 août.

Ces titres de transport sont à réserver la veille pour le lendemain et les bénéficiaires devront voyager munis d'un justificatif d'âge et de scolarité/ études, à présenter lors du contrôle du titre.

Un billet ne vaut que pour un seul trajet. Il est donc nécessaire de se munir de deux billets pour effectuer un aller-retour (sauf exception sur les dessertes bateaux vers Bréhat et Arz).

Toutes les informations sont disponibles sur breizhgo.bzh

Accueils de proximité Finances publiques

Pour tous renseignements sur les impôts et taxes, mais aussi sur les créances du secteur local ou pour faire prendre en charge d'éventuelles réclamations ou mises à jour de votre situation personnelle, vous pouvez vous rendre dans les FINANCES accueils de proximité des Finances publiques.



Horaires d'ouverture (sur rendez-vous) :

- Brest (France services Keredern) : $1^{\rm er}$ et $3^{\rm e}$ mercredi du mois (aprèsmidi de 14 h à 17 h) => $1^{\rm er}$ et 15 septembre
- Bohars (Salle Kernévez Bibliothèque Les Feuillantines Bohars) : 1er et 3^e jeudi du mois (après-midi de 14 h à 17 h) => 2 et 16 septembre

Pour prendre rendez-vous les usagers doivent contacter les services des finances publiques via https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts ou se rapprocher de la « France services » la plus proche (https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services)

Air de déchets verts

Pour information, il n'est plus nécessaire de séparer la pelouse des autres types de déchets verts.

Broyage de déchets verts



Le prochain broyage des déchets verts sur la plateforme de Kérébars aura lieu le lundi 16 août. Les opérations se termineront le mardi à midi. Les déchets verts seront évacués dès la fin du broyage. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période.

Dératisation

Prochain passage du dératiseur le vendredi 3 septembre, le matin. Inscriptions à l'accueil de la mairie (02 98 37 37 37).



Mobilité durable

Vous recherchez des informations et des astuces pour vous déplacer en transports en commun, en covoiturage, à pied ou à vélo, ou encore pour faire appel à des services de mobilités solidaires ? Consultez le livret « Les solutions



pour se déplacer dans le Pays de Brest » sur le site internet de la mairie, rubrique « Ville de Guilers » ; « développement durable ».

Règles sur le bruit



Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Conciliateur de justice



Les permanences du conciliateur de justice ont lieu les 1e et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 9 h à 12 h, sur RDV à l'accueil de la Mairie ou au 02 98 37 37 37. Prochaine permanence le lundi 16 août 2021.

Vous pouvez également effectuer une saisine en ligne sur le site https:// www.conciliateursdefrance.fr/ ce qui permet de communiquer au conciliateur les éléments du dossier avant le premier RDV.

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 7 août faire le 15.

Numéros utiles



Gendarmerie de Guilers: 02 98 07 44 68 (17)

SAMU: 15 / **Pompiers**: 18 / **Eau** du **Ponant**: 02 29 00 78 78 / **Taxi Guilers Enzo**: 06 81 14 18 19 /

Taxi Laurent: 06 74 22 91 88

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14 h à 16 h 30 et les vendredis de 9 h à 11 h 30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars: service d'aide à domicile, 53, rue Charles de Gaulle à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Infirmières / Sage-femme / Médecins

Infirmières / Sage-femme:

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob, Mme Ulliac, Mme Cabon, **Mme Trompf, :** 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec: 02 98 36 41 58, Mme Morlier (sagefemme): 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Médecins généralistes :

M. Augustin: 40 ter, rue Charles de Gaulle 02 98 07 62 08 Cabinet médical: 5, rue St Valentin 02 98 07 54 20

Vie Culturelle

Guilers, solidaire des étudiants!



Après les boites solidaires, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de Guilers vous propose d'apporter à nouveau votre aide aux jeunes. La rentrée scolaire arrive à grands pas pour de nombreux étudiants Guilériens. Et les fournitures scolaires

leur sont indispensables pour suivre les cours dans de bonnes conditions.

Vous pouvez dès à présent déposer en mairie à leur intention : bloc-notes, paquets de feuilles, pochettes plastiques, classeurs, crayons et divers accessoires... jusqu'au 2 septembre. Les étudiants domiciliés sur la commune pourront au mois de septembre, se présenter au C.C.A.S. munis d'un justificatif d'obtention de bourses pour retirer un sac de fournitures. Le matériel non distribué sera remis aux associations des étudiants de Brest. Merci d'avance pour votre générosité.

Demandes de secours – année 2021-2022

Le C.C.A.S. peut accorder des aides en faveur des familles ou personnes en difficultéS, aide cantine, accès épicerie sociale, aide financière, bons loisirs... Afin d'établir le dossier, vous devez présenter pièce d'identité, livret de famille, justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire, attestation CAF...), dernier avis d'imposition et justificatifs de charges (loyer, emprunt(s), consommation énergie, assurance(s), mutuelle, impôtd, prêt(s) divers...)

Vous pouvez dès à présent convenir d'un RDV auprès du secrétariat du C.C.A.S., pour constituer votre dossier au 02 98 37 37 05.

Proposer une chambre à la location

Sur le territoire brestois, le nombre d'étudiants et d'étudiantes est croissant et la recherche de logement est devenue très difficile.

Vous souhaitez mettre en location une chambre disponible ou un studio vacant? Brest métropole a sollicité l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) pour conseiller et renseigner les personnes souhaitant louer une chambre chez eux.

Informations gratuites au 0805 29 29 79 (numéro vert gratuit), en fonction de la situation et des besoins de chacun et chacune. Pour en savoir plus, consultez le site de l'Adil et celui du CLOUS de Brest.

Education / Enfance / Jeunesse

Relais Petite Enfance Guilers

Le service de relais est fermé jusqu'au 23 août.

- Pour les questions concernant les assistantes maternelles C.D.A.S. de Bellevue au 02 98 47 08 09

Pour les questions d'ordre législatif, contacter la D.D.E.T.S. (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) 0806 000 126 ou ddetsrenseignements@finistere.gouv.fr

- Centre Pajemploi : 0 806 807 253 (services gratuit + prix d'appel) ou www.pajemploi.urssaf.fr

Guilthèque

Exposition de photographies

Jusqu'au 28 août à la Guilthèque

Rétrospective photographique des saisons culturelles passées

Par Thierry COLAS, adjoint à la culture et photographe amateur



Saison culturelle

Ouverture de la billetterie pour :

- Le spectacle d'humour « Presque pas mal » de Sébastien Marx, le **samedi 11 septembre** à 20 h 30 à l'Agora. Tarif : $15 \in / 10 \in$.





- Le concert de musique classique piano & soprano de Stéphanie Humeau et Chloé Chaume, le **samedi 25 septembre** à 20 h 30 à l'Agora. Tarif: 12 € / 6 €.

- Le concert de musique pas seulement classique « Patchwork Classics » joué par Les Papillons le samedi 9 octobre à 20 h 30 à l'Agora. Tarif : 6 € / 3 €.



Vie associative

La C.L.E.



L'association la C.L.E. (Compter - Lire - Ecrire) propose aux enfants scolarisés dans les écoles primaires de Guilers, un accompagnement dans l'aide aux devoirs. Afin d'assurer au mieux la mission qu'elle s'est donnée, l'association la C.L.E. recherche des personnes motivées pouvant offrir un peu de leur temps pour apporter leur soutien à des élèves du primaire (CP à CM2) durant toute l'année scolaire, hors

périodes de vacances. Les séances se déroulent à la Mairie de Guilers, les lundis, mardis et jeudis (suivant la disponibilité des bénévoles) de 16 h 30 à 17 h 30. Si vous avez un peu de temps libre et que vous souhaitez vous investir dans la vie associative, n'hésitez pas à nous rejoindre! Les parents des enfants qui souhaitent bénéficier de l'aide aux devoirs peuvent se faire connaître auprès de l'association. L'association la C.L.E. sera présente au Forum des Associations le 4 septembre pour vous donner toutes informations utiles.

Vous pouvez également contacter l'association par mail à l'adresse suivante lacleguilers@laposte.net ou par téléphone au 02 98 07 42 64.

Centre socio-culturel L'Agora

U'Agora

Programme des sorties familiales de l'été

- Mercredi 25 août : Menez Meur. Déplacement en car. Sortie avec l'Espace Jeunes de Guilers. Départ à 10 h 15. Tarifs : 4 € à partir de 13 ans / 3 €.

10 h 15. Tarifs : 4 € à partir de 13 ans / 3 €.

- Vendredi 27 août : Quel cirque! Initiation au cirque. Horaire : 14 h. Gratuit.

Pour toutes les sorties, exceptées les initiations au cirque et « A la découverte de Brest! », il est nécessaire de prévoir un pique-nique.

Fermeture

L'accueil et la ludothèque Yakajouer de L'Agora sont fermés les samedis de juillet et août.

Fermeture estivale du centre socioculturel du 24 juillet au 22 août.

Recherche bénévoles

Le centre socioculturel L'Agora recherche des bénévoles « hirondelles » pour distribuer les plaquettes de L'Agora dans les boîtes aux lettres de Guilers (de 30 à 300 exemplaires, 1 à 3 tournées par an).



Plus d'infos au 02 98 07 55 35

Vie associative (suite)

Guilers Accueille

L'assemblée générale de Guilers Accueille aura lieu le **jeudi 9 septembre 2021**. Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances.

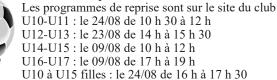
Partage

L'association « Partage » informe le public que ses locaux sont fermés pour congés jusqu'au **27 août** . Réouverture **le 28 août**. Bonnes vacances à tous !

Sport

ASG

Reprise des entrainements :



Séniors Filles: le 23/08 de 19 h 15 à 20 h 45

Séniors Gars : depuis le 28/07

Inscriptions pour la saison 2021-2022

Pour les renouvellements ou pour une nouvelle inscription, tous les documents sont disponibles sur le site du club (www.asguilers@fr)

Une séance d'inscription sera organisée le **samedi 4 septembre** de 9 h à 13 h au forum des associations (Espace Pagnol).

Protocole Sanitaire

Nous vous informons que le pass sanitaire est obligatoire pour entrer dans le complexe sportif pour tous les adultes (joueurs, dirigeants, parents) depuis le 01/08/2021.

Pour les 12/17 ans, cette obligation sera effective à partir du 30/09/2021.

Vie commerciale

Carrefour Express



express

Le magasin Carrefour Express change ses horaires concernant le rayon boucherie-charcuterie durant la saison estivale du 1^{er} juillet au 31 août.

Boucherie ouverte du lundi au samedi de 8 h à 13 h 30 et de 15 h à 19 h 30, le dimanche et les jours fériés de 9 h à 13 h.

Aucun changement sur les horaires du magasin, ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h, le dimanche et les jours fériés de 9 h à 13 h.

Institut de beauté A l'essentiel

Votre institut de beauté « A l'essentiel » sera fermé du vendredi 6 août au dimanche 22 août pour les vacances estivales. Nous vous souhaitons de bonnes vacances. A bientôt.

Edwige et Pauline.

Vie commerciale (suite)

Viviers de Beg Ar Vill

La saison des moules a débuté au vivier depuis le jeudi 1^{er} juillet. Nous sommes de nouveau au centre-ville aux heures habituelles depuis le **mercredi 7 juillet** (le matin de 9 h à 12 h). Pour tout renseignement ou/et commande, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 04 93 31. Merci et à bientôt!



Ateliers et crêperie Blé Noir

Votre école de crêpiers Blé Noir vous propose des ateliers Découverte durant tout l'été. Voici les prochaines dates et ateliers prévus:

« Ateliers découverte 2 h famille (à partir de 8 ans) ». En duo : 1 adule + 1 enfant : **jeudi 12 août** de 15 h 30 à 17 h

30, **samedi 28 août** de 10 h à 12 h.

Ateliers découverte 4 h (à partir de 14 ans) : **samedi 14 août** de 13 h 30 à 17 h 30, **samedi 21 août** de 13 h 30 à 17 h 30, **samedi 28 août** de 13 h 30 à 17 h 30.

Ateliers découverte 1 journée : le lundi 16 août de 10 h à 17 h, samedi 11 septembre de 10 h à 17 h.

Pour les groupes (à partir de 5 personnes), nous pouvons proposer des ateliers découverte à des créneaux de votre choix !

Pour renseignements et inscriptions, consultez notre site internet www.blenoir.com / contact@ateliers-blenoir.org

Vie paroissiale



Depuis le 1^{er} août l'église est ouverte seulement le samedi et le dimanche de 10 h à 14 h.

La maison paroissiale est ouverte du lundi au samedi de $10\ h$ à $11\ h$.

- Messe chaque jeudi à 9 h 15.
- Samedi 7 août messe à 18 h à Guilers.
- Dimanche 8 août messe à 10 h 30 à Plouzané.
- Samedi 14 août messe à 18 h à Locmaria.
- Dimanche 15 août Assomption messe à 10 h 30 à Guilers et Plouzané.
- Samedi 21 août messe à Guilers.
- Dimanche 22 août messe à 10 h 30 à Plouzané.

Divers

Perdus / Trouvé

Perdus: portefeuille, porte monnaie avec carte bancaire, gourmette avec prénom, chien jack russel.

Trouvé : clé de voiture, clé avec porte clé, portemonnaie avec clé, sweat à fermeture.

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.



